



Parc et Château de Thoiry 78770 Thoiry

Monsieur le Directeur,

On nous a fait parvenir plusieurs témoignages avec photos et vidéos à l'appui sur une illégalité manifeste qui se déroule en ce moment sous votre responsabilité. En effet vous utilisez dans votre parc des pièges à renard ou autre carnivore utilisant des appelants vivants, en l'occurrence ici, deux pigeons domestiques (biset).

L'utilisation des appelants pour la chasse est très règlementée. L'arrêté du 4 novembre 2003 relatif à l'usage des appeaux et des appelants pour la chasse des oiseaux de passage, du gibier d'eau et de certains corvidés et pour la destruction des animaux nuisibles édicte que l'usage des pigeons biset (domestiques) utilisés comme appelant est :

Article 4 - Est autorisé pour la chasse des colombidés l'emploi d'appelants vivants non aveuglés et non mutilés, des espèces de pigeon domestique et de pigeon ramier, dans les départements suivants :
Est autorisé pour la chasse des colombidés l'emploi d'appelants vivants non aveuglés et non mutilés, des espèces de pigeon colombin, dans les départements suivants :

Le pigeon domestique ne peut être utilisé comme appelant pour la chasse aux carnivores ! La preuve ici :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000796964&fastPos=1&fastReqId=465146432&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Compte tenu de l'intelligence extraordinaire des pigeons domestiques on peut même soutenir que cette pratique est un acte de maltraitance à animal domestique caractérisée. Certains oiseaux peuvent mourir de crise cardiaque en voyant un prédateur approcher si près.

C'est honteux. Nous vous sommons en conséquence, de retirer immédiatement les oiseaux du piège, sinon nous serons obligés de déposer une plainte au pénal et de demander aux services de l'État d'intervenir pour dresser procès-verbal.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées,

Pascal Cousin, Président de NALO, le 08/12/2017

Courriel : association.nalo@free.fr

Site internet : http://cousin.pascal1.free.fr/nalo_sommaire.html





